

Deux ans après, Guillaume, évêque de Belley, du consentement de Marguerite, soumit Bons à l'abbaye de Saint-Sulpice, ces deux maisons étant du même ordre. Le temps a démontré l'imprudence de cette mesure.

Le pape Luce III mit aussi Bons sous la protection du Saint-Siège, par une bulle datée de 1183.

La situation de ce monastère montre la bienveillante sollicitude de la princesse Marguerite. Elle ne voulut pas que des demoiselles nobles, sorties de maisons opulentes pour vivre sous le joug de l'obéissance et dans la tristesse du cloître, fussent encore reléguées dans une horrible solitude; elle fit choix d'un site agréable près de Belley, dans la vallée de Furan. Les sinuosités de cette vallée romantique, sa belle végétation, ses accidents de rochers, sa rivière limpide qui qui coule à travers des tapis de gazons et de fleurs, offrent à tous les pas des perspectives charmantes et variées. La rivière se bifurquant vers l'abbaye, l'entourait de ses bras sinueux et réfléchissait ses sombres et hautes murailles. Lorsque dans la suite le relâchement commença à s'introduire dans cette maison, sa fraîche ceinture ne fut pas une barrière aux dissipations mondaines. Bons, à l'imitation de l'abbaye de Saint-Sulpice, perdit sa ferveur primitive, et tomba dans l'oubli le plus complet de la discipline du cloître et même de la morale chrétienne.

Pierre Camus, ce vertueux et spirituel prélat, inexorable censeur des abus monastiques (1), a fait lui-même la peinture des excès dont il fut le témoin et qu'il s'efforça vainement de réprimer.

(1) Pierre Camus a écrit plusieurs livres contre les abus monastiques, entr'autres *l'Anti-Moine* et *l'Anti-Basilic*, dont nous reproduisons un passage ci-après :

Cet auteur était d'une prodigieuse fécondité. Le catalogue de ses œuvres